

DVC 295B (M209). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 19/2/2021.

Datation : 291/0-289 précisément, voir commentaire.

Bibliographie : DVC 295B (É. Lhôte in K. Soueref éd. *Dodona. The Omen's Questions*, Jannina 2017, p. 45). Cf. É. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, I, 2e éd., 1979, p. 92 ; É. Lhôte, *Les Ethniques épirote*, 2013, mémoire inédit accessible in *CIOD*, présentation, s.v. Τιαῖοι.

ἐπερω{v}τῶντι Δωδων[αίων τὸ κοι]-
νὸν Δία Ναιῖον καὶ Δ[ι]ώννα[v ἢ τῶν]
Δαματρίων ἐχό[μ]ενοι [λωῖον] ;

ἐπερω{v}τῶντι DVC : ΕΠΕΡΩΝΤΩΝΤΙ
Δωδων[αίων τὸ κοι]νὸν Lhôte, voir comm. : Δωδων[αῖοι - - -] (τ)ὸν DVC
[ἢ τῶν] Lhôte : [- - -] DVC
ἐχό[μ]ενοι [λωῖον] Lhôte : ΕΧΟ[.]ΕΝΟΙ *lamella* ε(ὐ)χό[μ]ενοι [- - -] DVC (un *chi* « rouge » est invraisemblable à l'époque où nous nous situons : il doit s'agir d'un *chi* « bleu » dont la partie inférieure est effacée, et dont la partie supérieure est altérée par une rayure)

La communauté des Dodonéens demande à Zeus Naios et à Diona (s'ils feront bien) de s'abstenir de (célébrer) la fête de Démétrius (Poliorcète).

Il faut résister à la tentation de corriger les textes, hormis les cas évidents comme ἐπερω{v}τῶντι. En l'occurrence, les corrections de NON en τόν et de ἐχόμενοι en εὐχόμενοι sont arbitraires. Il s'agit donc de « s'abstenir des Δαμάτρια ». On peut hésiter entre la fête de Déméter et celle de Démétrius Poliorcète, mais aucune fête de Déméter n'est connue à Dodone. D'autre part, à supposer qu'il en ait existé une, dans quel cas les Dodonéens pourraient-ils envisager de s'en abstenir ? En revanche, la fête de Démétrius fut, aux alentours de 290, un enjeu important parmi les cités grecques, cf. Will 1979 et Lhôte 2017 : Démétrius est à ce moment-là en conflit ouvert avec Pyrrhus, mais les Dodonéens pouvaient hésiter à s'aliéner le puissant Poliorcète pour des motifs somme toute symboliques. Sur ces événements, cf. Plutarque, *Demetrius* 41 et *Pyrrhus* 10.

Il est vrai que, dans les inscriptions, la fête de Démétrius se présente sous la forme Δημητρίεια, mais on trouve aussi Δημήτρια chez Plutarque, *Demetrius* 12, et chez Duris de Samos, historien du début de IIIe s. av. (Ath. 536a). Il ne faut donc pas trop accorder d'importance à ces subtilités morphologiques, d'autant que, ca 290, l'iotacisme commençait à altérer les formes, cf. le cas bien connu, à Dodone, de ὑγεία/ὑγεῖα/ὑγία. On peut donc simplement considérer, dans notre inscription, que Δαμάτῤια < Δαματρίεια. C'est à Tsantsanoglou in DVC que revient le mérite d'avoir pensé à la fête de Démétrius.

Notre inscription doit être mise en parallèle avec *LOD* n° 9, dont nous avons publié une version améliorée dans Lhôte 2013, inscription datée de 170-168 : ἐπερωτῶντι τὸ κοινὸν τῶν [Τί]ων(?) Δία Νάον καὶ Διώναν ἢ α[ὐ]τιαυτοῖς συμπολιτεύουσι μετὰ Μολοσσῶν ἀσφαλῆ ἦι. On voit à quel point les formulaires sont comparables, ce dont on peut déduire que, dans 295B, il s'agit aussi d'une haute affaire politique.

Pour respecter la longueur supposée des lacunes, il convient de sous-entendre πραξοῦντι après [λωῖον].